

Communiqué

Lucerne/Berne, 24 novembre 2009

Coûts de la santé: agir maintenant dans l'intérêt des personnes assurées

Les primes des caisses-maladie vont continuer à grimper, si nous n'arrivons pas à freiner la croissance des coûts. Malgré cela, l'industrie pharmaceutique, les médecins et les pharmaciens essayent, sous prétexte d'un nouveau départ, d'empêcher les modestes mesures d'économie du Parlement à la dernière minute. Les assureurs-maladie CSS et Visana comptent sur le Parlement et attendent qu'il cautionne les mesures en question, afin de donner un signal clair au niveau des coûts. Pour CSS et Visana, il est évident que les mesures dont il est actuellement débattu ne suffisent pas et que d'autres seront nécessaires.

Avant que les chambres fédérales ne prennent une décision quant aux mesures urgentes à mettre en place pour contenir le développement des coûts, lors de la session d'hiver qui est en cours, l'industrie pharmaceutique, les médecins, les hôpitaux et les pharmaciens s'adressent aux parlementaires et demandent d'interrompre la modeste tentative d'économie entamée, avec le titre trompeur suivant: «Du courage pour un nouveau départ». Néanmoins, cette alliance du «non» ne nous dit pas quand ce nouveau départ tant attendu par les payeuses et payeurs de primes devra avoir lieu. Et ce sont eux qui pâtiraient de nouveau l'année prochaine d'une interruption des mesures d'économie entamées.

Le Parlement doit donner un signal et refuser les manœuvres tactiques de l'industrie pharmaceutique, des médecins et des pharmaciens. En effet, eux aussi doivent aider à faire des économies. Il n'est pas admissible que ce soient toujours les personnes assurées qui portent le fardeau.

Trois mesures concrètes doivent être prises:

1. Décision durant la session d'hiver au sujet des mesures immédiates pour réduire la hausse des coûts (en particulier baisse des marges pour les médicaments).
2. Etablissement d'un paquet de mesures d'économie allant plus loin, durables et ayant un effet à long terme (en particulier promotion des modèles Managed Care).
3. Définition d'une politique de la santé avec des lignes directrices, des objectifs stratégiques et des mesures qui soient clairs et qui contribuent à la stabilisation financière des coûts de la santé, dans le cadre d'une concurrence régulée.

Pour plus d'informations:

Stephan Michel

Chef de communication d'entreprise Groupe CSS

tél. 058 277 13 26, mobile 079 334 62 09

Christian Beusch

Chef de communication d'entreprise Groupe Visana

tél. 031 357 93 35, mobile 079 277 06 59

Les assureurs-maladie CSS et Visana représentent ensemble environ deux millions d'assurés en assurance de base.